

Certificats d'Économies d'Énergie : Le GPCEE renouvelle son conseil d'administration lors de son Assemblée générale annuelle

Le 27 juin, le Groupement des Professionnels des CEE a tenu son Assemblée générale annuelle. Cette rencontre a été l'occasion pour les 16 entreprises membres de l'association de faire le point sur les réalisations de l'année écoulée, de discuter des enjeux actuels de la profession, de tracer les grandes lignes de la feuille de route pour les années à venir et de renouveler ses instances dirigeantes.



« Un bilan très satisfaisant dans une année complexe, alliant mobilisation, réaffirmation du caractère central du dispositif des CEE et reconnaissance de l'engagement du GPCEE au sein du Conseil Supérieur de l'Énergie. »

Les sujets sont toujours très nombreux et les discussions riches quand il est question de CEE ! L'Assemblée générale du GPCEE n'a pas dérogé à la règle et les échanges ont été nombreux, tant sur les engagements de travaux dont un ralentissement se fait nettement sentir, l'évolution du cours du CEE sur le marché secondaire ou encore la reconnaissance du statut de producteur de CEE. Des réflexions structurantes auxquelles Olivier David, chef de service Climat et Efficacité énergétique à la DGEC, a activement pris part.

Cette Assemblée générale a également été l'occasion de renouveler les 5 membres du Conseil d'Administration. Ont ainsi été élu·e·s pour l'année à venir :

- Florence Lievyn (Sonergia) à la présidence
- Jean-Baptiste Devalland (Teksial) vice-président Bâtiment
- Pierre-Damien Grosjean (Eqinov), vice-président Industrie
- Laurent Brugeilles (Capital Energy), secrétaire
- Matthieu Locci (Leyton), trésorier

Conscient des défis qui restent à révéler en termes d'efficacité énergétique, le GPCEE souhaite continuer de porter sa contribution constructive aux nombreux débats en cours et à venir. La réforme des aides à la rénovation au 1er janvier 2024, la concertation sur la décarbonation du bâtiment, l'ouverture de la concertation sur la 6ème période CEE lancée à l'été ou encore l'arrivée prochaine du projet de Loi de programmation énergie climat sont autant d'occasions pour le groupement de rappeler la contribution fondamentale des CEE à la baisse des consommations d'énergie de notre pays.

“Nous avons décidé d'une feuille de route ambitieuse pour l'année à venir, fixant ainsi les objectifs et les actions prioritaires pour l'association. Nous sommes conscients de la responsabilité que nous portons auprès des consommateurs d'énergie et souhaitons rappeler nos engagements de qualité et de confiance conférés par notre statut de délégataire confié par le Ministère de l'Écologie. Nous avons toujours répondu présent et le serons encore plus demain” tient à souligner le Conseil d'administration.

À propos du Groupement des Professionnels des Certificats d'Économies d'Énergie (GPCEE) :

Le GPCEE est l'association représentative des délégataires de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) en France. Créée il y a près de 10 ans et forte de 16 membres, son rôle est de représenter, de défendre, d'encourager l'efficacité énergétique et de promouvoir les meilleures pratiques dans le domaine des CEE.

Contacts GPCEE : Florence Lievyn, présidente : 07.61.87.49.32 Jean-Baptiste Devalland, vice-président Bâtiment : 06.74.85.16.16 Pierre-Damien Grosjean, vice-président Industrie : 07.61.31.94.20 Laurent Brugeilles, secrétaire : 07.86.12.26.90 – Matthieu Locci, trésorier : 06.98.41.50.65